

Observatoire linguistique de la Suisse italienne (OLSI)
Département Formation et Apprentissage (SUPSI-DFA)
en collaboration avec l'Haute Ecole Pédagogique du Canton des Grisons (PHGR)

LA POSITION DE L'ITALIEN EN SUISSE : UN REGARD SUR LA PÉRIODE 2012-2020 À TRAVERS QUELQUES INDICATEURS

Résumé du rapport de recherche commandité par le Forum per l'italiano in Svizzera

1. Contexte et objectifs de la recherche

Le rapport «La position de l'italien en Suisse : un regard sur la période 2012-2020 à travers quelques indicateurs» répond au mandat de recherche que le *Forum per l'italiano in Svizzera* (Forum) a confié en juillet 2019 à un consortium de chercheurs de l'*Observatoire linguistique de la Suisse italienne* (OLSI), du *Département Formation et Apprentissage de la Haute Ecole Professionnelle de la Suisse Italienne* (SUPSI-DFA) et de la Haute Ecole Pédagogique du Canton des Grisons (PHGR).

L'ensemble des indicateurs identifiés permet de **dresser un tableau multiforme de la position de l'italien en Suisse, en particulier en dehors de son territoire traditionnel** (la Suisse italienne) et par rapport à deux moments de référence : celui de la fondation du Forum (2012) et la période actuelle (2019/20).

Les quatre groupes d'indicateurs présentent une **analyse diagnostique de la situation de l'italien dans le contexte du plurilinguisme suisse en considérant l'aspect démographique et sociolinguistique (2), le rôle de l'italien comme langue officielle (3), sa position dans l'enseignement (4) et sa présence dans la sphère culturelle (5)**. Ces aspects couvrent largement les sphères d'intérêt du Forum.

2. Indicateurs démolinguistiques

Les indicateurs démolinguistiques sont basés sur le Relevé structurel (2017 et antérieurs) et sur l'Enquête sur la langue, la religion et la culture (2014 et 2019) de l'Office fédéral de la statistique; ils constituent un outil de connaissance central pour le suivi de la situation de l'italien et un préalable indispensable à la mise en œuvre de toute mesure de promotion et de soutien des langues.

Les données concernant la répartition territoriale des locuteurs mettent en évidence **un aspect souvent pointé dans le débat public : la majorité des italophones (environ 53%) vivent en dehors de la Suisse italienne**, se trouvant ainsi dans une situation de minorité sans protection particulière et constituant une communauté fragmentée et transversale, unie uniquement par la langue.

En outre, il ressort **l'incidence du facteur migratoire (exogène et endogène) sur la présence numérique et sur la diffusion de l'italien, surtout en dehors du territoire**. L'immigration en provenance d'Italie contribue à maintenir l'italien comme troisième langue principale la plus parlée sur le territoire national.

On constate également que **dans une certaine mesure l'usage de l'italien se maintient dans le milieu familial et dans une moindre mesure sur le lieu de travail**. L'acquisition limitée de la langue en dehors du foyer est également une conséquence de la politique éducative fondée sur le principe de territorialité.

En plus de la langue principale (8,4%), **33% de la population suisse déclare avoir une compétence partielle (langue secondaire) en italien à différents niveaux**. Les répertoires bi-plurilingues sont une autre composante essentielle - et un potentiel - pour le maintien et la diffusion de l'italophonie globale.

3. Indicateurs de la position de l'italien en tant que langue officielle

3.1 La législation linguistique est avant tout un instrument de politique linguistique, c'est-à-dire un moyen d'intervention dans l'équilibre entre les langues. En même temps, la présence d'une législation et sa configuration constituent un indicateur fondamental de la propension des institutions à entreprendre des mesures de promotion et/ou de protection des langues.

D'un point de vue formel (législatif), on peut dire que l'italien est l'une des langues minoritaires nationales les mieux protégées au monde; d'un point de vue fonctionnel (mise en œuvre du statut et utilisation effective de l'italien comme langue officielle), en revanche, se dessine une situation à multiples facettes. Cet aspect a été étudié dans le contexte des processus politiques et de l'administration publique au moyen de plusieurs indicateurs.

3.2 L'italien comme véhicule de communication officielle : les indicateurs ont montré une grande différence entre les genres de textes parlés et écrits. **La fonctionnalité véritable et effective de l'italien en tant que langue officielle ne se retrouve que dans les textes écrits** tels que les communiqués de presse, les textes juridiques et les offres d'emploi. **Dans la communication orale** (débat parlementaire en 2012 et 2019), en revanche, **la présence de l'italien est presque exclusivement limitée à des interventions à faible valeur communicative**.

3.3 La représentation de la communauté italophone parmi les employés de l'Administration fédérale (AF), au niveau des cadres des organismes paraétatiques et dans le processus de recrutement à l'AF : **la représentation**

des italophones est bonne si l'on considère le personnel de l'AF dans son ensemble; les lacunes apparaissent lorsqu'il y a différenciation par département et lorsque les tranches salariales élevées sont prises en compte. Concernant les appels d'offre, force est de constater qu'une stratégie exprimant le souhait de candidatures italophones (et généralement des communautés linguistiques moins représentées) n'est pas une pratique généralisée. Parmi les cadres supérieurs des organismes et institutions paraétatiques, on observe une augmentation de la représentation italophone (le nombre global de membres de direction est toutefois réduit).

- 3.4 L'italien en tant que partie du capital linguistique et en tant que compétence individuelle du personnel de l'AF :** dans le répertoire linguistique collectif de l'AF, l'italien est présent en tant que L1 à des niveaux similaires à la représentation de la communauté italophone; les compétences en tant que langue non maternelle, bien que présentes, sont d'un niveau considérablement inférieur à celui des autres langues nationales. En outre, il a été observé que l'absence totale de compétences est encore fréquente, même dans les niveaux de salaire les plus élevés, où l'OLang permettrait d'obtenir au moins des compétences passives.

Cependant, il existe des interventions de politique linguistique de l'AF visant à promouvoir les compétences en italien. **La formulation des exigences linguistiques dans les offres d'emploi reflète assez fidèlement les dispositions de l'OLang**, tant en ce qui concerne le bilinguisme fonctionnel dans deux langues officielles (il s'agit d'une exigence qui peut être considérée comme faisant partie des compétences professionnelles requises du personnel) qu'en ce qui concerne la troisième langue officielle (l'italien dans la plupart des cas). En outre, **les mesures concernant la formation linguistique du personnel (augmentation des cours) ont favorisé l'italien (augmentation du nombre d'inscriptions) par rapport aux autres langues. Aujourd'hui, cependant, les compétences linguistiques en italien du personnel fédéral n'ont pas encore atteint les objectifs fixés par l'OLang** visant une compréhension mutuelle effective entre les communautés linguistiques.

4. Indicateurs de l'offre d'enseignement de l'italien

Le système éducatif suisse se caractérise par une forte autonomie cantonale en matière d'éducation, mais le concordat HarmoS et une série d'ordonnances et de règlements fixent des exigences communes auxquelles les cantons suisses devraient se conformer.

L'analyse a révélé **des lacunes dues au manque de données disponibles et au fait que la collecte de données n'est pas toujours systématique et standardisée** pour tous les degrés et ordres scolaires au niveau suisse.

Dans les **écoles obligatoires** - à l'exception des cantons des Grisons et d'Uri - l'italien n'est proposé qu'à partir de l'école secondaire, soit comme matière facultative dans la plupart des cantons, soit comme matière à option dans quelques cantons. L'anglais est devenu la deuxième langue d'enseignement obligatoire dans de nombreux cantons au détriment des langues nationales. Cette situation contraste avec l'augmentation, ces dernières années, de la population des élèves italophones qui ne sont pas scolarisés en italien. **Au niveau post-obligatoire, il y a un manque d'informations en ce qui concerne la formation professionnelle; les données disponibles se limitent au lycée et au nombre croissant de filières bilingues français-italien et allemand-italien, qui par ailleurs pourraient connaître un plus grand succès.**

Au niveau des chaires d'italien en Suisse, la recherche a montré une augmentation du nombre de postes de second rang au détriment des postes de premier rang. Toutefois, cette évolution doit être mise en perspective avec celle en cours pour les autres langues nationales et pour l'anglais.

Les programmes de mobilité et d'échanges linguistiques (parmi lesquels Movetia) présentent une offre large et différenciée pour l'étude et l'apprentissage de l'italien; toutefois, dans ce cas également, le potentiel ne semble pas s'exprimer pleinement. Par exemple, dans les échanges de classe, les stratégies mises en œuvre semblent favoriser avant tout les autres langues nationales.

L'offre de cours extracurriculaires de langue et de culture italienne montre une réalité très diversifiée. Parmi les cours les plus connus et les plus populaires figurent **ceux de langue et culture des pays d'origine (LCO), qui ont connu une réduction significative** (au moins depuis 2012) du nombre d'étudiants inscrits et du nombre de cours proposés.

A long terme, il serait utile et intéressant d'approfondir l'enseignement de l'italien, également d'un point de vue qualitatif.

5. Indicateurs de la présence de l'italien dans les pratiques et les offres culturelles

Chaque langue est un véhicule de culture et d'information. La recherche a examiné certaines des pratiques de la population résidente en Suisse centrées sur l'utilisation et la production de contenus culturels.

La lecture et l'utilisation des médias radiophoniques et télévisuels et de internet semblent être des activités répandues et importantes pour le maintien des compétences en italien en dehors du territoire; en particulier pour les personnes qui ont l'italien comme langue principale. L'utilisation des médias en général est moins répandue parmi les personnes pour lesquelles l'italien est une langue secondaire. Dans ce domaine également, c'est surtout cette catégorie de personnes qui représente un potentiel pour la diffusion de la langue; à

noter que des programmes didactiques sont déjà disponibles et qu'il existe des organismes qui favorisent l'activation des compétences réceptives de l'italien (par exemple, l'organisme national de radio et télévision).

En ce qui concerne la production cinématographique, **nous constatons que pour chaque région linguistique prévaut la consommation de films dont la langue originale correspond à la langue locale; en dehors du territoire traditionnel, les films en italien sont vus par un nombre réduit de spectateurs.**

L'analyse de l'utilisation des contenus des musées montre que **seul un cinquième des musées à vocation suprarégionale et qui se situent en dehors du territoire italophone déclarent accueillir des visiteurs en italien.** Seul un quart d'entre eux environ dispose d'un site web avec une version partielle ou totale en italien (cela n'exclut pas qu'il y ait un accueil en italien sur place).

6. Conclusions et perspectives

Les évaluations précises de la situation démo-linguistique de l'italien, de son rôle en tant que langue officielle, de l'offre d'enseignement et de sa présence dans la sphère culturelle ont mis en évidence des points forts et certaines situations problématiques. Lorsque l'analyse a révélé des lacunes et/ou identifié des possibilités d'intervention, des suggestions ou des propositions ont été formulées.

Les indicateurs permettent d'esquisser une image différenciée de la position de l'italien en Suisse dans les différents domaines. Si, d'une part, il n'est pas toujours possible d'identifier des relations directes entre les mesures et les initiatives de promotion des langues (surtout à court terme), d'autre part, il est clair qu'une bonne base de connaissances et un suivi constant de la situation sont des conditions préalables essentielles aux actions de promotion des langues. De ce point de vue, l'étude promue par le Forum a permis d'identifier une première large et systématique série d'indicateurs qui peuvent être mis à jour et sont facilement disponibles. Ces indicateurs constituent un point de départ pour des développements possibles de l'enquête, une invitation à maintenir l'attention sur la situation de la troisième langue nationale et une incitation à de nouvelles initiatives pour promouvoir le multilinguisme fédéral.